



Entrages est une commune française, située dans le département des Alpes-de-Haute-Provence à quelques kilomètres au sud de Digne . (Une centaine d'habitants et 925 m d'altitude)

La localité apparaît pour la première fois dans les chartes au XIe siècle, sous la forme *Tragilas*, qui devient *de Antragelis* au début du XIVe siècle (1319). Le fief est morcelé entre plusieurs familles nobles.

Au XIIIème siècle le fief dépend du comté de Provence. A partir de 1309, il est morcelé entre de nombreux coseigneurs dont les GAUTIER.

A Entrages, le seul droit de péage ayant existé depuis le moyen-âge est le curieux et modique *droit de pulvérage* [1] qui permettait aux seigneurs de percevoir une taxe chaque fois que des troupeaux de moutons traversaient leurs terres incultes pour rejoindre les pâturages d'été de Haute-Provence, ou dans l'autre sens, pour rejoindre la Basse-Provence en hiver. Durant leur trajet, les transhumants étaient censés trouver de la nourriture sur les chemins qu'on avait tracés pour eux. C'est pour dédommager les seigneurs que fut instauré ce droit. Il était calculé en fonction du nombre de bêtes et de la distance parcourue sur les terres du seigneur.

[1] Pulvérage, de *pulvere* poussière que soulèvent les troupeaux en marchant



Entrages

Certains GAUTIER D'ENTRAGES sont nés à Prads.
Prads-Haute-Bléone est située dans les Alpes-de-Haute-Provence au nord-est de Digne (environ 180 hab. / 1000 m)



Prads-Haute-Bléone